

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 novembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI six novembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 octobre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.

Mme Wendy LAFAYE était absente pendant le vote de la question n°4.

Rapport N° 43
SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement, sur présentation d'un projet, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Un crédit de 71 600 € est inscrit au budget primitif 2020.

À l'issue du précédent Conseil Municipal, le solde disponible est de 19 250 €.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 3 290 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées

ESPERANTO CLERMONT-FERRAND

L'objet de l'association est de promouvoir et de développer l'utilisation de la langue internationale « l'Espéranto » comme moyen de communication entre les habitants de différents pays.

Budget annuel :	365 €
Subvention accordée en 2019 :	160 €
Subvention sollicitée :	160 €
Subvention proposée :	160 €

Pas d'autres financeurs

LIGUE FRANÇAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, L.D.H. ET LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

L'association a pour objet de promouvoir les principes annoncés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et de 1793, dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et dans la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme.

Elle œuvre à l'application des conventions et des pactes internationaux et régionaux en matière de droit d'asile, de droit civil, politique, économique, social et culturel.

Budget annuel :	4 400 €
Subvention accordée en 2019 :	530 €
Subvention sollicitée :	530 €
Subvention proposée :	530 €

Subvention reversée par la Ligue Nationale : 1 740 €

AMICALE LAÏQUE DES LANDAIS FOYER DES JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE

L'association a pour objet d'organiser des activités culturelles, collectives, artistiques, sportives ou de loisirs et de stimuler un dialogue et des pratiques de solidarité entre ses membres.

Elle propose à ses adhérents une palette d'activités diversifiées : aquariophilie, escalade, musique et gymnastique d'entretien.

Budget annuel de l'association :	6 566 €
Subvention accordée en 2019 :	1 200 €
Subvention sollicitée :	1 200 €
Subvention proposée :	1 200 €

Pas d'autres financeurs

GROUPE UNIONISTE AGAPE

L'objet de l'association, sur les fondements de l'éducation populaire, est d'accompagner les groupes de scouts (Éclaireurs Unionistes, Éclaireurs de France et Scouts de France) dans une démarche éducative et récréative contribuant à la formation morale, civique, sociale, économique, artistique et physique de ses adhérents.

L'association a une offre variée d'activités à travers des camps mis en place, sur des week-ends et pendant les périodes de vacances scolaires, sur une base de vie de plein air et un chalet à Laty près de Chanat la Mouteyre.

Budget annuel de l'association :	4 044 €
Subvention accordée en 2019 :	600 €
Subvention sollicitée :	600 €
Subvention proposée :	600 €

Pas d'autres financeurs

MONTFERRAND ACCUEIL ET LOISIRS

L'objet de l'association est de faire se rencontrer des personnes qui veulent s'initier à différentes activités de loisirs : bricolage, porcelaine, couture, L'association organise par ailleurs des voyages culturels.

Budget annuel :	2 565 €
Subvention accordée en 2019 :	800 €
Subvention sollicitée :	800 €
Subvention proposée :	800 €

Subvention demandée au Conseil Départemental pour un montant de 400 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 NOV. 2020

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe,


Manuela FERREIRA DE SOUSA

